

DE LA NEGOCIATION AVEC UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le SNES ne peut que se réjouir d'avoir un ministre qui dialogue (cela faisait longtemps que cette configuration ne s'était pas présentée). Doit-il pour autant en rabattre sur ses mandats afin d'obtenir quelques avancées ? Ce n'est pas évident et la lecture des fiches métier, communiquées à tous les syndiqués, pose à tout le moins certaines questions.

Comment peut-on proposer comme seuil d'effectifs pléthoriques 28 en collège et 30 en lycée alors que nous réclamons des classes à 25 en collège ? Comment peut-on intégrer le plafonnement à 1h de la pondération en lycée (référence à l'heure de première chaire) alors que nous demandons par ailleurs la diminution du temps de travail des personnels (inchangé depuis 1950) et que le plafonnement des pondérations n'existe nulle part ailleurs (ni en BTS et CPGE, ni dans le futur dispositif de l'éducation prioritaire) ?

Quelque soit la couleur politique du gouvernement, nos mandats doivent rester nos mandats. La profession est tout à fait capable de comprendre deux discours : ce qui a évolué positivement grâce à nous et l'écart qui demeure par rapport à nos attentes inscrites dans nos mandats. Et il est même permis de penser que c'est sur ces deux critères que la majorité des personnels nous accorde sa confiance aux élections professionnelles. Dès lors restons fidèles à nous-mêmes !

Christophe Manibal, UA Toulouse